



Guide d'utilisation Services

© 2023 TELUS Solutions en santé SEC

TELUS Solutions en santé SEC est une marque déposée de TELUS Corporation et est utilisée sous licence. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Version : r1 V1.2 Édition : 26/04/2023

AVIS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

© 2006-2023 TELUS Solutions en santé SEC

Tous droits réservés. L'information fournie dans le présent document est exclusive et confidentielle. Aucune partie du document ne peut être distribuée, reproduite, enregistrée dans un système de stockage d'informations ni transmise sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (par voie électronique, mécanique, y compris l'enregistrement ou autrement) sans l'autorisation écrite formelle de TELUS Solutions en santé SEC.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent document, ainsi que le logiciel qui y est décrit, est fourni sous licence et ne peut être utilisé ou reproduit que conformément aux termes de cette licence. TELUS Solutions en santé SEC ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie explicite ou implicite quant au contenu du document, et décline toute responsabilité concernant des dommages éventuels qui pourraient découler d'une mauvaise utilisation du logiciel ou du non-respect des procédures et du mode d'utilisation énoncés aux présentes.

En outre, TELUS Solutions en santé SEC se réserve le droit de modifier le logiciel ainsi qu'une partie ou la totalité du présent document en tout temps et sans aucun préavis.

RÉVISIONS

L'information contenue dans le présent document peut être modifiée sans préavis et ne représente aucun engagement de la part de TELUS Solutions en santé SEC. Le présent document peut être mis à jour, au besoin, afin de refléter la configuration la plus récente du logiciel, des procédures et du mode d'utilisation. Ces mises à jour peuvent découler de l'amélioration de la conception ou des requêtes des clients.

Advenant que ces changements aient une incidence sur la performance et l'utilisation du logiciel, les mesures nécessaires seront prises pour informer les utilisateurs de ces changements dans les plus brefs délais.

Table des matières

Table des matières	3
Services	4
Accepter les modalités	5
S'inscrire à un service	8
Résilier des services	11





Services

À partir de la fenêtre Services, vous pouvez ajouter ou résilier des services et accepter les modalités.



Les fiches qui s'affichent dans cette fenêtre varient selon que vous êtes inscrit au service eRéclamations, au service de la WSIB ou aux deux.





Accepter les modalités

Les mêmes modalités sont utilisées pour le service eRéclamations et le service de la WSIB; ainsi, lorsque les modalités sont mises à jour, vous pouvez les accepter à partir de l'une ou l'autre fiche et votre consentement s'applique aux deux services.

1. Depuis le portail des fournisseurs, cliquez sur le bouton Menu **E**, puis sélectionnez **Services**.

La fenêtre **Services** s'affiche. Un message et un lien s'affichent si vous devez accepter de nouvelles modalités.



- 2. Cliquez sur Modalités.
- 3. Passez en revue les modalités qui s'affichent.

4. Si les énoncés sous le texte sont valides, cochez les cases qui leur sont associées, puis cliquez sur **Accepter**.

La fenêtre **Services** s'affiche de nouveau avec le message sur les modalités et le lien supprimé.







S'inscrire à un service

Ì	Les sièges sociaux de la WSIB ne peuvent pas s'inscrire au service eRéclamations.		
1.	Depuis le portail des fournisseurs, cliquez sur le bo Services . La fenêtre Services s'affiche.	uton Menu 📕, puis sélectionnez	
	Services La résiliation des services sera traitée par TELUS Santé e 10 jours ouvrables.	et enregistrée dans le système dans un délai d'environ	
	eClaims eRéclamations S Simplifiez le processus de demandes de règlement pour vos patients grâce à un service en ligne convivial apprécié de 91 % des professionnels de la santé.		
	Résilier ce service		

2. Cliquez sur Ajout d'un service.

La fenêtre Ajouter des services de TELUS Santé s'affiche.



Vous pouvez également accéder à cette fenêtre en sélectionnant + Service de

santé TELUS à partir du bouton Menu et ans le coin supérieur gauche.

 Pour vous inscrire au service eRéclamations, cliquez sur S'inscrire au service eRéclamations et remplissez ensuite l'assistant d'inscription au service eRéclamations, qui s'affiche dans un nouvel onglet.

Pour obtenir des renseignements sur l'inscription au service eRéclamations, allez à la section **Besoin d'aide pour l'inscription** en bas de la page.

4. Pour vous inscrire à la WSIB, cliquez sur **S'inscrire à la WSIB**, puis remplissez l'assistant d'inscription à la WSIB, qui s'affiche dans un nouvel onglet.

Pour obtenir des renseignements sur le processus d'inscription à la WSIB, cliquez sur le lien **Aide** dans le coin supérieur droit du site Web **Inscription des fournisseurs**.

Ø

5. Pour vous inscrire au dépôt direct, cliquez sur S'inscrire au dépôt direct, puis sur S'inscrire.

Pour obtenir des renseignements sur le processus d'inscription au dépôt direct, cliquez sur la section **Besoin d'aide pour l'inscription** au bas du site Web **Directives pour l'inscription**.





Résilier des services

Les demandes de résiliation sont traitées dans les dix jours.

1. Depuis le portail des fournisseurs, cliquez sur le bouton Menu Services.

La fenêtre Services s'affiche.

Si vous êtes inscrit comme siège social auprès de la WSIB, le seul service que vous pouvez résilier est celui de la WSIB.

Services

°d

La résiliation des services sera traitée par TELUS Santé et enregistrée dans le système dans un délai d'environ 10 jours ouvrables.

eClaims eRéclamations	
Simplifiez le processus de demandes de règlement pour vos patients grâce à un service en ligne convivial apprécié de 91 % des professionnels de la santé.	Ajout d'un service
Résilier ce service	

2. Cliquez sur le lien Résilier à droite du service que vous voulez résilier.

Une boîte de dialogue semblable à la suivante s'affiche. Son nom varie en fonction du service que vous allez résilier.

Résilier le service avec la eClaims

En mettant fin à votre inscription au service eRéclamations, vous ne pourrez plus soumettre des demandes par voie électronique.

Le délai de traitement de la résiliation du service est d'environ 10 jours ouvrables. Vous aurez accès au service tant que votre demande n'aura pas été traitée.

Si vous souhaitez utiliser le service eRéclamations à l'avenir, vous devrez vous réinscrire.



3. Cliquez sur Terminer.

Votre demande sera traitée dans les dix jours. Jusqu'à cette date, vous continuerez à avoir accès au service dont vous avez demandé la résiliation.



© 2023 TELUS

TELUS est une marque déposée de TELUS Corporation et est utilisée sous licence. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

